



Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID : 033-213300700-20230420-202316-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 AVRIL**

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril, le Conseil Municipal de BRACH,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code
Général des Collectivités Territoriales
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 06 avril 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

Etaient présents : Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, CHAUSSONNET Denis, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO, Chantal BOURDELAS, Colette DUPIN, Franck MEYRE, Isabelle DUVILLARD, Sophie OLIAS—ZEITSCHER, Renaud CHEIN, Catherine SANCHEZ

Etaient absent excusé : Audrey JOLLY pouvoir Gilles NAVELLIER, Magali LARAPIDIE

Secrétaire de séance : Chantal BOURDELAS

DELIB_2023/16_Finances

Adoption du budget primitif 2023_Budget principal

Monsieur le Maire,

DONNE lecture, chapitre par chapitre, des dépenses et recettes de ce document budgétaire et propose au Conseil Municipal d'adopter le Budget Primitif du Budget Principal 2023 dont les autorisations de dépenses et de recettes, s'équilibre comme suit :

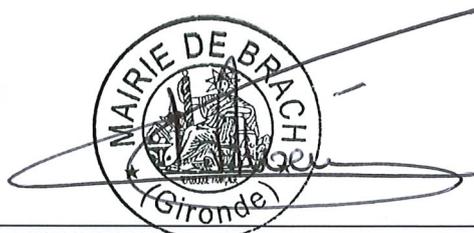
Section de fonctionnement	
Dépenses	1 002 570,00
Recettes	1 002 570,00
Section d'investissement	
Dépenses	1 002 620,00
Recettes	1 002 620,00
Soit un budget primitif Principal équilibré à	2 005 190,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,
DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés
D'ADOPTER les propositions du budget primitif principal 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,
C.BOURDELAS

Le Maire,
D.PHOENIX



1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC
Tél. : 05.56.58.23.66